



DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Bellefontaine

PLAN DE ZONAGE
1ère révision générale

Échelle : 1/ 5000
Date : Février 2025

- LES ZONES URBAINES**
- U1 Zone urbanisée mixte dense du centre-bourg
 - U1r Bourg concerné par l'aléa inondation
 - U2 Zone urbanisée mixte à vocation principale d'habitat individuel et collectif
 - U3ab Zone urbanisée mixte à vocation principale d'habitat individuel
 - U4ab Zone urbanisée, à densité moins importante (quartiers)
 - UE Zone urbanisée destinée à l'accueil des activités économiques

- LES ZONES À URBANISER**
- 1AU Zone d'urbanisation future à vocation mixte

- LES ZONES AGRICOLES**
- A1 Zone naturelle à protection forte
 - A2 Zone agricole permettant une évolution de l'habitat

- LES ZONES NATURELLES**
- Ne Zone naturelle littorale
 - N1 Zone naturelle à protection forte

- PRESCRIPTIONS DE PROTECTION ET MISE EN VALEUR**
- Patrimoine Bâti à préserver au titre de l'article L 151-19 du C.U
 - Secteur faisant l'objet d'une orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L 151-7 du C.U
 - Espace Boisé Classé à conserver au titre de l'article L113-1 du C.U
 - Espace Paysager à protéger au titre de l'article L 151-23
 - Zone Humide à protéger au titre de l'article L 151-23 du C.U
 - Haie à protéger au titre de l'article L 151-23 du C.U
 - Linéaire Commercial à protéger au titre de l'article L 151-16 du C.U
 - Zone de protection de la centrale électrique
 - Périmètre de protection immédiate de la station de traitement d'eau potable de Verrier
- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**
- Emplacement réservé au titre de l'article L 151-41 du C.U
 - Emplacement réservé mixité sociale au titre de l'article L 151-15 du C.U

- INFORMATIONS GRAPHIQUES**
- Courbes de niveau
 - Cours d'eau
 - Zonage
 - Bâtiments
 - Sections cadastrales
 - Parcelles cadastrales

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du CU

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface(m²)
1	Elargissement de la RN2	CTM	2186,22
2	Elargissement de la rue Schoelcher	Commune	122,82

Secteurs de mixité sociale et fonctionnelle au titre de l'article L 151-15 du CU

Parcelles	% Logement	Surface (m²)
D 623/810/811/812/813/814/815/816	20	222053,43

